

## http://www.cgt.fr info@cgt.fr

# 4 mars 2008 Ensemble, gagnons la reconnaissance de la pénibilité par un départ anticipé

Ce sera le jour de la 16° négociation avec le patronat pour la mise en place de mesures spécifiques de cessation d'activité avant 60 ans, pour les salarié(e)s ayant été exposés à des conditions de travail pénible!

La Confédération, les fédérations de la Construction, des Industries chimiques. du Verre et Céramique, de l'Agro-Alimentaire, de la Santé, du THC, du Transport, du Bois, des Cheminots, du Commerce et des Services, des Ports et Docks, des Services publics, de la Fapt, de la Filpac, des Mines et Energie, de la Métallurgie, vous appellent à agir.

Il est intolérable qu'encore au 21° siècle, des femmes, des hommes décèdent trois ans, quatre ans, voire sept ans plus tôt, parce que leurs conditions de travail les ont usés prématurément. C'est encore majoritairement le cas de ceux qui :

• travaillent de nuit, ou en horaires alternants :

 travaillent à la chaîne ou en cadences imposés;

 portent des charges lourdes avec des déplacements;

 sont exposés aux produits toxiques, aux températures;

 cumulent des contraintes (intempéries, bruit ...) notamment dans le bâtiment et les travaux publics.

Cette inégalité qui diminue le temps de vie, doit être compensée par des règles d'âge de départ anticipé, afin que chaque salarié puisse profiter d'un temps convenable de retraite.

# C'est une question de justice sociale.

Or, le Medef n'a eu de cesse de gagner du temps et de nier ces inégalités d'espérance de vie. Ce n'est seulement

> négociations qu'il a concédé à discuter de la mise en place d'un dispo-

> > sitif immédiat et

qu'au bout de quinze

d'un système à plus long terme, mais les conditions d'accès qu'il veut imposer sont inaccessibles et inadmissibles : le salarié devrait à minima être âgé de 58 ans, avoir quarante ans d'activité, et qu'il ait trente ans d'exposi-

tion aux travaux pénibles et insalubres, dont dix cumulant trois critères

Le travail ne doit plus user, ne doit plus tuer. Les salariés et le sens de leur travail doivent être reconnus, respectés. Il y a véritablement urgence à ce que ceux qui sont usés prématurément puissent profiter de leur retraite.

de pénibilité!



Montreuil, 20 février 2008 Ne pas jeter sur la voie publique C'est ENSEMBLE, salariés du public et du privé, que :
• nous arriverons à imposer l'équité devant la retraite en pleine santé ;
• nous arriverons à améliorer les conditions de travail ;
• nous gagnerons une politique de prévention.

Le 4 mars 2008, tous ensemble dans l'action :

- pour notre santé au travail,
- pour un travail de qualité,
- pour un véritable dispositif de réparation.

# En lle-de-France Rassemblement le 4 mars 2008 à 14 heures

### Devant le siège du Medef national 55, rue Bosquet - 75007 Paris Métro École militaire

A l'appel de la Confédération CGT, de l'Union Régionale CGT Ile-de-France (URIF CGT) et des16 Fédérations CGT (Construction, Industries Chimiques, Verre Céramique, Agroalimentaire, Santé Action Sociale, THC, Transports, Bois, Cheminots, Commerce, Ports et Docks, Services Publics, FAPT, FILPAC, Mines Energie)

- Témoignages de salariés en situation de pénibilité au travail
- Prise de parole de la CGT

	Bulletin de contact et de syndicalisation
Je souhaite :	NOM: Prénom:
prendre contact	Adresse:
me syndiquer	
2	Code postal: Ville:
la -	Age: Profession:
cat	Entreprise (nom et adresse):
9	
Union Régionale Ile-de-Françe	Bulletin à renvoyer à La Cgt, espace Qualité de Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex, téléphone : 01 48 18 34 72, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr.

# 4 mars 2008 privé - public

Tous dans l'action

pour la reconnaissance de la pénibilité au travail par un départ anticipé

HOULA! GRAND TEMPS QUE JE PREUNE MA RETRAITE, CHEF!

www.cgt.fr info@cgt.fr



# **En Ile-de-France**

Rassemblement à 14 h devant le siège du Medef national, 55, avenue Bosquet - 75007 Paris • Métro : École Militaire